

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 23 Octobre 2025

Délibération n°20251023_06

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 42

Suppléant : 1

Pouvoirs : 7

= **VOTANTS : 50**

- dont « pour » : 49

- dont « contre » : 1

- dont « abstention » : 0

Objet : TRANSITION ECOLOGIQUE/EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES : rallonge de crédits pour le financement du programme de rénovation énergétique des bâtiments communautaires

Le jeudi 23 octobre 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17/10/2025, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle d'AUNAC-SUR-CHARENTE.

Présents : FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – BOUYSSSET Céline – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal - LASBUGUES Elisabeth – CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre - TYSSANDIER Maguy – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – PINEAU Francine – MUGNIER Pierre-Hermann - BERTRAND Didier - PINGANAUD Paul - TURLOT Françoise - CLAVAUD Gérard - TEILLET Anne - MARCELIN Céline - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - PINTUREAU Romain - MAGNANT Jocelyne – SEVRIT Raymond - JÉRÔME Géraldine.

Suppléant remplaçant un titulaire :

1-BAUSSANT Jean-robert suppléant de FAURE Sigrid

Pouvoirs :

1- COMBAUD Renaud pouvoir à GEOFFRION Olivier

2-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

3-LAMAZIERE Véronique pouvoir à TYSSANDIER Maguy

4-SEMON Laura pouvoir à PINGANAUD Paul

5-DANEDE Laurent pouvoir à CROIZARD Christian

6-VERGNAUD David pouvoir à CHABAUTY James

7-MICHONNEAU Patrick pouvoir à JÉRÔME Géraldine.

Absents/excusés : COMBAUD Alain – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – FLAUD Yves - POTEL Maryse - CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - CRINE Jean-Jacques – DURAND Jean-Louis - PAPILLAUD Sonia – HENTRY Jimmy - LAVERGNE Didier - JEUNE Karine – CHARRIAUD Sébastien – BOURABIER Jacques – CHAVOUET DOS SANTOS Manuella - GOYAUD Philippe.

Secrétaire de séance : BOUCHET Éric.

Objet : TRANSITION ECOLOGIQUE/EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES : rallonge de crédits pour le financement du programme de rénovation énergétique des bâtiments communautaires

Vu le programme de travaux pour la rénovation énergétique des bâtiments communautaires inscrit au titre du BP 2025 et bénéficiant d'une subvention au titre du fonds vert 2024,

Vu l'avis du bureau émis le 13/10/2025,

Mme la Vice-Présidente en charge des équipements communautaires rappelle les enjeux de réduction de gaz à effet de serre, de réchauffement climatique et de nécessaire maîtrise des consommations énergétiques des collectivités.

La Communauté de communes a été accompagnée par le PETR du Ruffécois et le CRER dans le cadre du programme AMEC (Aide à la Maîtrise des consommations énergétiques des Collectivités).

5 sites communautaires ont été jugés prioritaires pour réaliser des travaux d'économie d'énergie et de protection contre le réchauffement climatique. Un budget prévisionnel de 416 000 € a été affecté à ces opérations de rénovation, cofinancé par le fonds vert et l'ADEME dans le cadre du Contrat « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique ».

Suite à l'étude d'avant-projet réalisé par le bureau d'étude fluide YAC, et au regard de l'enjeu de réchauffement climatique de plus en plus prégnant l'été, le coût prévisionnel des travaux est plus important que prévu.

Rappel du plan de financement prévisionnel initial :

Plan de financement prévisionnel opération Rénovation énergétique des bâtiments CC Cœur de Charente 2025-2026

Programme 285

Enveloppe prévue au BP 2025 :

416 000,00 € TTC

Etat de la consommation des crédits au 02/10/2025 :

0,00 €

DEPENSES		RECETTES	
Rénovation énergétique Multiple rural Aussac-Vadalle	47 723,00 €	Fonds vert 2024	186 738,00 €
Rénovation énergétique Gymnase Aigre	77 900,00 €	Programme COT ADEME	80 000,00 €
Rénovation énergétique pôle aménagement Mansle-les-Fontaines	33 861,00 €	Autofinancement CDC	77 070,85 €
Rénovation énergétique pôle urbanisme Mansle-les-Fontaines	71 102,00 €	CEE	4 000,00 €
Rénovation énergétique pôle jeunesse Aigre	39 230,00 €	FCTVA	68 250,35 €
Rénovation énergétique maison du patrimoine Tusson	42 900,00 €		
Mission de maîtrise d'œuvre	34 000,00 €		
Autres			
TOTAL HT	346 716,00 €		
TOTAL TTC	416 059,20 €		416 059,20 €

Proposition de plan de financement prévisionnel modifié :

Suivi opération Rénovation énergétique des bâtiments CC Cœur de Charente 2025-2026

Programme 285

Enveloppe prévue au BP 2025 :

416 000,00 € TTC

Etat de la consommation des crédits au 02/10/2025 :

0,00 €

DEPENSES		RECETTES	
Rénovation énergétique Multiple rural Aussac-Vadalle	54 000,00 €	Fonds vert 2024	186 738,00 €
Rénovation énergétique Gymnase Aigre	47 500,00 €	Programme COT ADEME	80 000,00 €
Rénovation énergétique pôle aménagement Mansle-les-Fontaines	37 000,00 €	Autofinancement CDC	154 387,79 €
Rénovation énergétique pôle urbanisme Mansle-les-Fontaines	87 000,00 €	CEE	4 000,00 €
Rénovation énergétique pôle jeunesse Aigre	93 000,00 €	FCTVA	83 422,21 €
Rénovation énergétique maison du patrimoine Tusson	75 000,00 €		
Mission de maîtrise d'œuvre	30 290,00 €		
Autres			
TOTAL HT	423 790,00 €		
TOTAL TTC	508 548,00 €		508 548,00 €

Ecart par rapport à l'enveloppe budgétaire dédiée au programme

92 548,00 €

Mme la Vice-Présidente propose d'approuver une rallonge de crédits supplémentaires de 100 000 € à inscrire au titre du BP 2026 pour le financement des travaux précités.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, décide :

- **D'APPROUVER l'inscription des crédits précités au titre du BP 2026 ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout acte en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD



AR Prefecture

016-200072023-20251023-20251023_06-DE
Reçu le 30/10/2025